

Vitalité Océane

Application FFRS360

(Cas avec plusieurs commandes - Période d'essai)

-- Décryptage --

Préambule.

Cette notice a pour objectif de vous donner un complément d'information sur des situations particulières.

Sommaire.

Ce document se décompose en 3 parties.

- A- Achat de plusieurs commandes
- B- Délais de rétractation avec plusieurs commandes
- C- Séance d'essai pour une activité

Partie A

Achat de plusieurs commandes

Il n'est pas possible de modifier une commande effectuée. Si on désire rajouter des compléments à notre sélection (assurances, activités), il est nécessaire de passer une nouvelle commande. Vous n'êtes pas limité en nombre de commandes.

Prenons l'exemple de deux commandes effectuées le 11 et le 22 du mois.

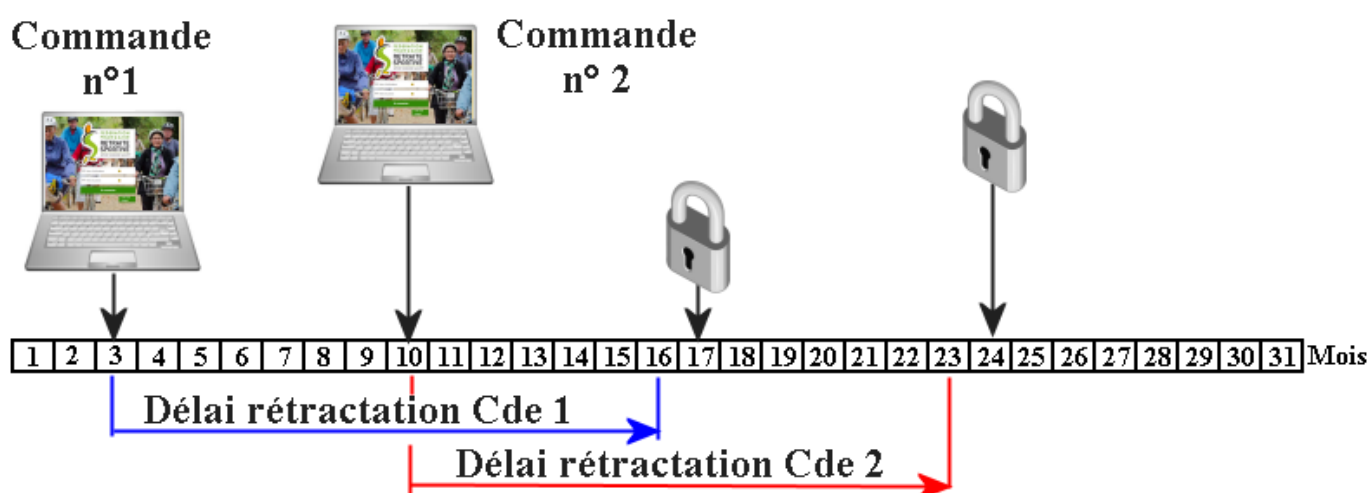
**Détail**

	Nom de la C ^{de} pour la FFRS ^{(1) (2)}	Contenu obligatoire	Contenu optionnel	Particularité pour les activités en liste d'attente ^{(4) (5)}
C ^{de} N°1	2025-120056	- La licence FFRS. ⁽¹⁾ - La ou les assurances. - La part du CODERS ⁽¹⁾ . - La part fixe du club.	0 ⁽³⁾ à plusieurs activités	Chaque activité en liste d'attente ne sera pas facturée dans cette commande.
C ^{de} N°2	2025-126809	- Au moins une activité.	/	Idem commande N°1

- (1) FFRS : Fédération Française de la Retraite Sportive.
CODERS : COmité DÉpartemental de la Retraite Sportive.
- (2) Chaque commande a un numéro unique. Il commence toujours par l'année de la saison. Exemple : pour la saison 2024-2025, le numéro de commande commencera par 2025.
- (3) Pour la première commande, il est possible de ne pas sélectionner d'activité. Si on ne passe qu'une seule commande, **on aura payé une licence sans avoir la possibilité de pratiquer son sport favori.** Cette situation est arrivée plusieurs fois lors de la saison 2023-2024.
- (4) Dans le cas où chaque activité est payante (ce n'était pas le cas pour la saison 2023-2024), lorsque l'on est sur liste d'attente, la facturation ne se fera qu'au moment où on sera retenu dans la liste principale.
- (5) Pour chacune des activités où on est placé sur liste d'attente, le système génère automatiquement un sous numéro de commande. Exemple pour la commande N°1 : 2025-120056-1 ; 2025-120056-2 ; etc.

Partie B Délais de rétractation avec plusieurs commandes

Exemple : avec 2 commandes passées à 2 jours différents



À partir du moment où vous avez passé 2 commandes (jour 10), si vous souhaitez annuler :

- la commande n°2 : vous avez jusqu'au 23 pour le faire ;
- les 2 commandes : attention vous avez jusqu'au jour 16 pour le faire !
il faut alors commencer par la commande n°2, puis finir par la commande n°1 (voir remarque).
- La commande n°1 : vous ne pouvez pas l'annuler car elle est obligatoire pour toute commande d'activité. En effet elle contient la part FFRS, la part CODERS, l'assurance et la part du club. Le seul moyen est de supprimer les 2 commandes (voir tiret précédent).

Remarque : s'il reste une seule commande, elle doit obligatoirement contenir la part FFRS, la part CODERS, l'assurance et la part du club. C'est pour cela que l'ordre d'annulation est très important.

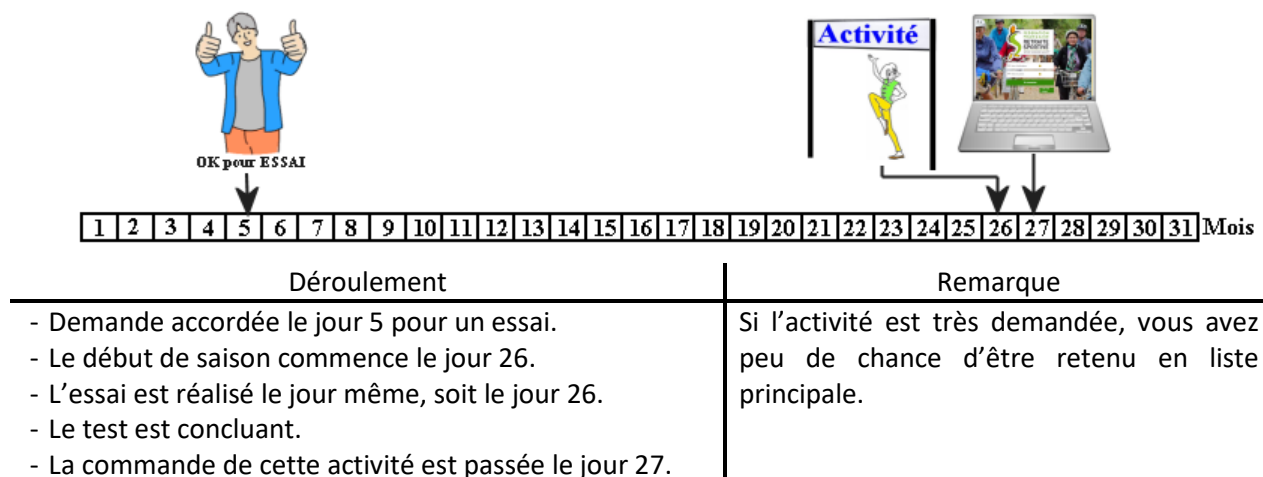
Comment annuler sa commande : se reporter à la notice « **4- Gestion FFRS360** »

Pour les adhérents de la saison en cours, le club organise dans l'année une journée découverte et/ou un inter-club. Cela vous permet de tester des activités pour la prochaine saison.

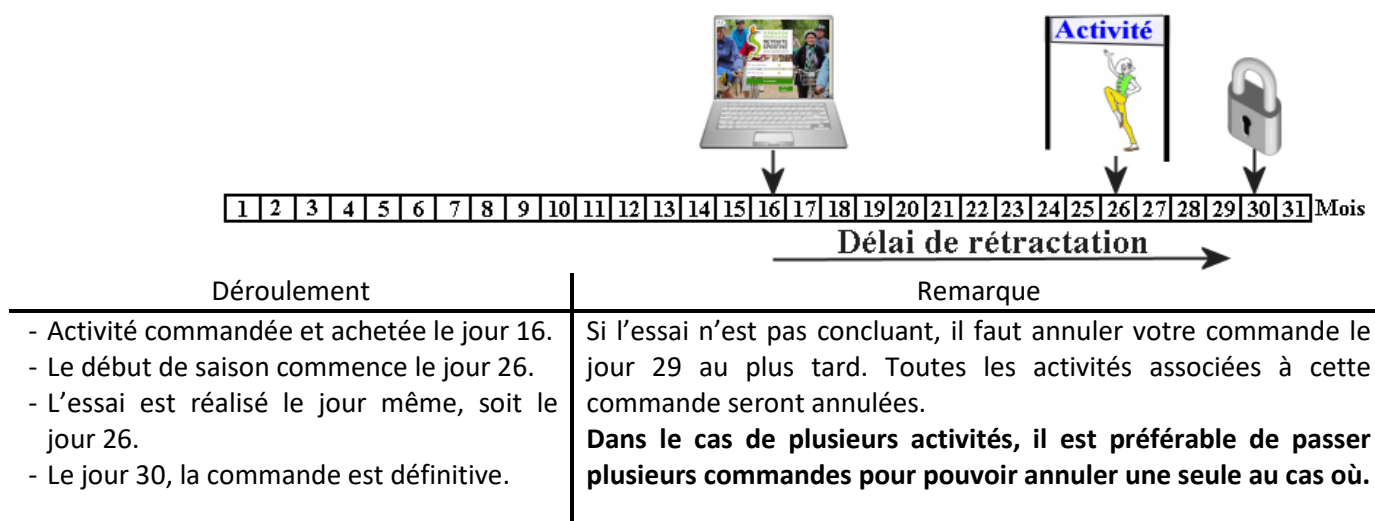
Pour les nouveaux adhérents (et les anciens également), vous avez droit à **une séance** gratuite pour tester une nouvelle activité. Vous serez couvert par l'assureur de la FFRS pour cette pratique temporaire.

Malheureusement, avec l'application de la FFRS, cela peut devenir un peu compliqué. On vous présente les différentes situations.

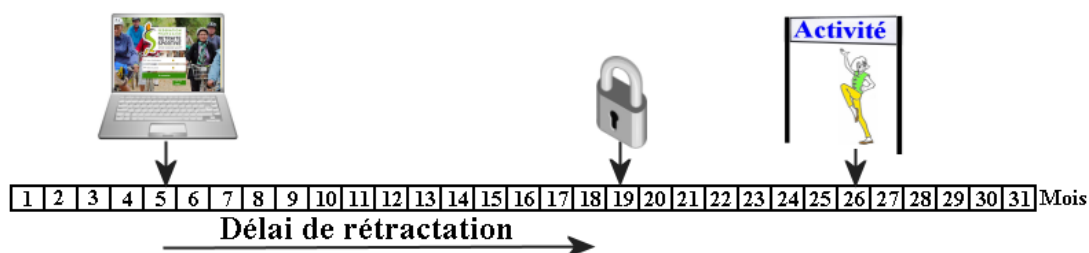
Scénario 1 : Essai sans engagement financier.



Scénario 2 : Essai dans la période de rétractation, avec un engagement financier.



Scénario 3 : Impossibilité de faire un essai dans la période de rétractation.



Pour pouvoir être dans la configuration du scénario 2, il faut décaler la prise de commande de l'activité. Si elle est très demandée, le risque est très élevé de ne pas être retenu.